

Restauration de la réserve naturelle des Prés du Marais

Nombre d'habitants dans la commune : 6 500

Type de zone humide : prairies humides

Surface du projet : 14 ha (2 sites)



La commune a souhaité reconquérir les espaces en friche situés sur son territoire en bord de Seine et valoriser ainsi son patrimoine naturel. Les Prés du Marais (10 ha) et le bois du Clos de la Salle (4 ha) étaient soumis à une forte pression foncière et laissés à l'abandon et aux incivilités. La prairie humide marécageuse et le bois attenant à ce milieu ont fait l'objet de travaux de restauration et de protection (mise en place de clôtures, etc.) et d'une mise en Réserve Naturelle Volontaire en 2001. Ce site bénéficie d'une gestion différenciée qui tient compte de la mosaïque de milieu (pâturage extensif et fauche tardive de la prairie humide, diversification du peuplement forestier dans le bois).

Une évolution du regard des habitants sur les zones humides a été constatée suite aux efforts conséquents de valorisation à des fins pédagogiques : conférences, journées de découverte de la nature, journées de nettoyage, etc.

Mené dès l'origine de l'opération, cet effort pédagogique a créé du lien entre la zone humide et les quartiers environnants, les habitants, les communes voisines et les visiteurs. Cet aménagement sert également de zone de loisirs : circuits de promenade, pistes cyclables...

<u>Points forts</u>: Cette opération témoigne de la volonté communale de réhabiliter un espace remarquable, jusque là négligé, et d'en faire une valorisation pédagogique auprès du grand public afin d'inciter à une plus grande préservation de l'environnement. Une concertation large et permanente entre les parties prenantes du territoire a été bien assurée. Elle permet à ces milieux d'être acceptés par le plus grand nombre.

Coordonnées

Mesnil-le-Roy

Liens utiles

Plus d'informations

Contact

Jean-Loup Martin ou Dominique Beutin

Mairie.LeMesnilLeRoi@wanadoo.fr